

Chalette

Magazine municipal / n°49 / Avril 2014



Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr



Photo du nouveau Conseil municipal

Victoire au 1^{er} tour de la liste « Ensemble pour Chalette » avec 53,69%



Une route
de l'espoir
pour Manon
P.6



Sanseverino
à la Fête de
Chalette
P.12

Dossier :
Retour sur
les élections
municipales

Édito

Au terme du mandat passé, après 40 ans de confiance renouvelée, je tiens à saluer les résultats du scrutin du 23 mars. En effet, vous nous avez confirmé votre soutien en élisant dès le premier tour la liste que je conduisais : « Ensemble pour Chalette ». Ainsi, vous me confiez la tâche immense de poursuivre l'action engagée pour continuer à faire de Chalette une ville où il fait bon vivre.

C'est fort d'une équipe majoritaire dynamique et diverse que nous continuerons à porter un projet ambitieux autour de la réussite éducative de tous nos enfants et de la prise en compte de la jeunesse. Un projet qui confirme notre attachement à la solidarité en direction des familles et des retraités. Mais aussi un projet de développement de notre Ville autour du logement accessible à tous, du droit à la santé, à la culture, aux pratiques sportives. Et qui sera toujours respectueux d'un environnement de qualité dans un développement durable.

Au cœur de ce projet, il y a la défense et le renforcement du service public. En effet, c'est le service public qui assure l'égal accès de tous, sur tout le territoire, à des services utiles pour la vie de tous les jours. Il doit assurer la cohésion sociale et la cohérence territoriale.

Enfin, ce projet que nous porterons durant 6 ans s'appuie sur des valeurs et sur une démarche, le « Vivre ensemble », dans une citoyenneté active. Un « Vivre ensemble » empreint d'exigences fortes en matière de solidarité, d'humanisme et de laïcité.

Notre équipe majoritaire est constituée d'élus de proximité, déterminés à mettre en œuvre ce projet pour Chalette. Des élus qui tiennent parole, qui travailleront dans la transparence des débats et à votre écoute.



Mais aussi des élus déterminés à affronter l'avenir et mener les combats utiles pour gagner la bataille de l'emploi et conquérir des droits nouveaux en matière de logement, de santé, d'éducation.

En un mot, nous affirmerons à chaque instant pour notre Ville les valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité dans une République laïque et sociale.

Merci de votre confiance renouvelée.

Franck Demaumont
Conseiller général, Maire

Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités

Echos du Conseil municipal

P4 - On en parle

Bientôt un nouveau médecin au Lancy

P5 - Les invités du mois

Robert et Raymond Pichon, deux frères dans la Résistance

P6 - Vivre ensemble

Une route de l'espoir pour Manon

P7 - Développement durable

Pour la défense des locataires, la CNL se renforce

P8 - Du côté de la radio

Deuxième soirée Label Trepmp : quatre nouveaux groupes de la région Centre en lice

P9 à 11 - Dossier

Retour sur les élections municipales

P12 - Arts et culture

Un concert couleur « country » avec Sanseverino à la Fête de Chalette le 21 juin

P13 - Sports et loisirs

Du 22 avril au 2 mai, des vacances de printemps dynamiques

P14 - On en parle

Les 21 et 22 juin, Chalette en fête

P15 - Histoire d'avant

L'Orléanais Jean Zay entre au Panthéon

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Échos du Conseil municipal

Lundi 17 mars s'est tenu le dernier Conseil municipal de la mandature 2008-2014. Le principal ordre du jour portait sur le débat des orientations budgétaires.

Dans son introduction, le Maire, Franck Demaumont, a rappelé le contexte dans lequel se prépare le budget : « *Nous vivons un temps politique, économique, social et culturel complexe et lourd de conséquences si de véritables et profondes transformations ne sont pas opérées rapidement. La préparation de l'exercice budgétaire 2014 s'inscrit dans un contexte de crise économique qui perdure. Ses effets sur la population sont dramatiques* ». Il devait également souligner les contraintes budgétaires inédites auxquelles se trouvent confrontées les collectivités territoriales. En effet, sous couvert des réductions de déficits, le Gouvernement diminue les dotations aux collectivités territoriales.

Toutefois, bien que Chalette ne soit pas une commune riche et malgré les contraintes et difficultés évoquées, le Maire a ajouté que « *grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une épargne nette importante pour autofinancer des dépenses d'équipements, la Ville a pu, au fil des années, acquérir une certaine indépendance. Toutefois, malgré nos efforts, force est de constater que nos capacités d'actions diminuent du fait de la réduction des dotations de l'État, de l'augmentation des dépenses obligatoires et des décisions nationales et ce, malgré des besoins sociaux toujours aussi importants. Ceci d'autant que Chalette est la commune du Loiret où le revenu moyen par habitant est le plus faible.* »



Agrandissement de l'école Pierre-Perret

Les orientations budgétaires proposées pour 2014

Rappelant que les marges financières étaient étroites, le Maire a tenu à préciser « *qu'il convenait de bien mesurer que les choix de la Municipalité de ne pas augmenter les impôts et de maintenir l'équilibre financier imposent une rigueur qui interdit le moindre écart, et qu'il convenait de s'en remettre au bon sens et demeurer prudents dans les prévisions de recettes et de les estimer avec réalisme.* »

Cependant, la Ville continuera ses interventions sociales en direction des populations les plus démunies et des foyers en difficulté en veillant à ce que chaque habitant ait les mêmes droits et le même accès aux services publics. Les élus souhaitent poursuivre leur action sociale très volontariste en

privilégiant une politique tarifaire solidaire et adaptée à la population. D'autre part, la politique très ambitieuse d'équipements publics utiles à tous sera poursuivie.

Ainsi, il est proposé :

- l'agrandissement de l'école Pierre-Perret,
- la construction du plateau sportif de l'école Camille-Claudel,
- l'aménagement du bureau de poste,
- la poursuite de l'amélioration de la qualité des voiries et des trottoirs, et les aménagements nécessaires à la sécurité et à l'accessibilité pour les personnes handicapées,
- la poursuite du renouvellement du parc d'aires de jeux dédiées aux enfants de la ville,
- la reconstruction du Restaurant sur le Lac,
- la réfection de la toiture du foyer Paul-Marlin,
- les études pour une nouvelle piscine,
- l'achèvement des engagements municipaux en matière de renouvellement urbain dans les quartiers Kennedy-Château-Blanc et du Lancy, le tout sur fond d'Agenda 21 qui sera élaboré pendant les années 2014 et 2015.

Le Maire a terminé sa présentation en réaffirmant les priorités municipales reposant sur une démarche participative et qui se concrétisent par l'attachement de l'équipe municipale à un socle de valeurs comme la fraternité, la solidarité, l'éducation et la volonté d'une société meilleure.



Travaux de terrassement du futur Restaurant sur le Lac

On en parle...

Bientôt un nouveau médecin au Lancy

Depuis le départ en retraite du docteur Barras, les habitants du Lancy et un grand nombre de Chalettois se trouvaient privés de soins face à la désertification médicale croissante qui touche la commune, l'est du département et plus largement la région Centre. Malgré cette situation, la ville de Chalette n'est pas considérée comme une « zone fragile » par l'Agence Régionale de Santé, et les aides à l'installation ne sont donc pas accessibles. Cependant, la ville est classée dans les « zones prioritaires pour l'accès à la permanence des soins ». Cette classification ouvre droit, au profit des médecins généralistes libéraux, aux contrats de praticien prévoyant le versement d'un complément de rémunération. C'est dans ce contexte que le docteur Coulibaly, médecin généraliste, a fait part de son souhait de s'implanter à compter du mois de mai dans le quartier du Lancy où vivent de nombreuses personnes âgées et où le maintien de la pharmacie dépend étroitement de l'activité médicale du secteur. Toutefois, le local susceptible d'accueillir son activité n'étant pas



Signature de la convention avec le Dr Coulibaly et le Maire de Chalette

disponible dans l'immédiat, le Conseil municipal du 17 mars dernier a émis un avis favorable pour la mise à disposition d'un local loué par la Ville dans ce même quartier ; une mise à disposition de matériel a également été envisagée. Ces décisions ont fait l'objet d'une signature de convention entre la Ville et le docteur Coulibaly. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 21 mars dernier. Ainsi dès le mois de mai, le quartier sera doté d'un médecin.

B.Taleb

Cabinet à compter du mois de mai
Docteur Coulibaly
34 rue Paul-Painlevé

Passage du « CÔLON TOUR » le 6 mai, sur l'esplanade du C.H.A.M.

Le 6 mai prochain, le comité 45 de la Ligue contre le cancer, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, leurs partenaires ⁽¹⁾ et les médecins gastroentérologues du C.H.A.M. proposeront une information ludique et pédagogique pour surmonter les peurs et les tabous, sensibiliser le plus grand nombre sur l'importance du dépistage du cancer du côlon et de ses examens, lever les freins à leur réalisation et inciter les personnes à se faire dépister.

En effet, si le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents, responsable d'une mortalité élevée, il est aussi paradoxalement un des

cancers pour lesquels il est possible d'agir facilement. Il peut être guéri dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est diagnostiqué tôt. Seul le dépistage permet d'identifier la maladie à un stade précoce de son développement, de détecter et de détruire les polypes avant qu'ils n'évoluent en cancer. Avec une participation tous les deux ans de 50 à 60 % de la population cible (50-74 ans), on peut espérer une diminution de 15 à 20 % de la mortalité du cancer colorectal.

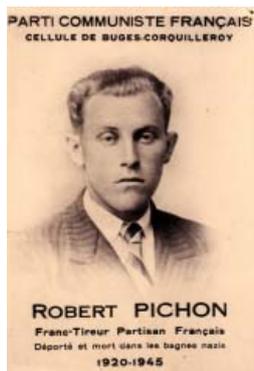
Le 6 mai, visitez l'intérieur d'un intestin pour tout comprendre.

(1) ADOC, CPAM, FRAPS, COFEL





Raymond Pichon



Robert Pichon

- C'est la loi du 14 avril 1954, votée à l'unanimité par le Parlement, qui a instauré le dernier dimanche d'avril comme Journée nationale de la déportation. Cette date a été retenue en raison de la proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune célébration nationale ou religieuse existante.
- **Raymond Pichon** a été 30 ans conseiller municipal à Corbeilles-en-Gâtinais et 12 ans adjoint au maire.
- **Dimanche 27 avril 2014, à 9 heures**, Place de la Commune de Paris à Vésines : commémoration de la Journée nationale du souvenir des déportés et martyrs de la Résistance.

- (1) Début de la chanson « Nuit et brouillard » de Jean Ferrat – « Nuit et brouillard », c'est également le titre d'un film documentaire réalisé par Alain Resnais, qui vient de nous quitter, et qui traite de la déportation et des camps d'extermination nazis, en application des dispositions dites « Nuit et brouillard » - décret du 7 décembre 1941.
- (2) Robert Puissant sera déporté au camp de Buchenwald (Allemagne); il sera libéré le 11 avril 1945. Il ne pesait plus que 35 kilos ! Plusieurs années après son retour, il a été conseiller municipal à Chalette de 1971 à 1983 (deux mandats).
- (3) Sud-est d'Hambourg (Allemagne).
- (4) Service du Travail Obligatoire.

Robert et Raymond Pichon deux frères dans la Résistance

Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers⁽¹⁾ à partir pour les camps. Parmi eux, des Chalettois : Robert Pichon, Gustave Nourry, Gaston Jaillon, Robert Puissant⁽²⁾ etc. À la veille de la Journée du souvenir des victimes de la déportation, nous avons rencontré Raymond Pichon, dont le frère Robert est mort dans le camp de Neuengamme⁽³⁾ et avec qui il a participé, clandestinement, à la lutte contre l'envahisseur. Il nous livre son témoignage dont l'évocation, 74 ans après, l'émeut toujours autant.

Robert et Raymond Pichon, résistants de la première heure

Jusqu'en 1942, la Résistance à Chalette est le fait de personnes isolées qui se manifestent surtout par des distributions de tracts contre l'occupant. C'est le cas d'André Roy, de Robert Puissant, de Gaston Berthier et de Robert Pichon. Ils seront arrêtés le 23 septembre 1942. Seul Robert Pichon réussira à s'évader et reviendra à Chalette. Il entre alors en contact avec Robert Cholet qui habite la Pontonnerie. Appariteur à la mairie de Chalette, désigné pour le S.T.O.⁽⁴⁾, il préfère la clandestinité. Le 6 octobre 1943, à Pressigny-les-Pins sur la ligne Nevers-Montargis, ils réussissent le déraillement du train 9172, convoi allemand de ravitaillement de 17 wagons.

« Pour ce qui me concerne, » précise Raymond humblement, « je me contentais de transporter des tracts dans les sacs de mon vélo. J'ai souvent failli être arrêté. Une fois, sur la route de Courtenay, j'ai aperçu un barrage de police, j'ai pu bifurquer à temps sur la droite et le contourner ». Et d'ajouter : « Mon frère était très surveillé, aussi il bougeait souvent. Les gendarmes venaient chez mes parents pour leur demander où il était. J'étais le seul à savoir. Je lui portais, à vélo, des affaires et des tracts à Rogny-les-sept-écluses qui était, un temps, son lieu de retranchement. Cela me permettait aussi de lui transmettre des informations orales. Durant ces expéditions, j'étais toujours à l'affût de tout ce qui se passait autour de moi, je veillais à ne pas être suivi ». Et toujours aussi modestement, il précise que ses activités n'étaient rien au regard de

celles de son frère. Pourtant, transporter des tracts clandestins revêtait un danger certain !

Les femmes, au cœur de l'action

Mais toutes ces actions n'auraient pu être menées sans l'héroïsme des femmes : Jacqueline Granpold de Chalette qui s'occupait des faux papiers, Albertine Fouquereau de Triguères dont la maison servait de lieu de ralliement, Germaine Marlin de Vimory, également agent de liaison. Elles sillonnaient l'est du département à bicyclette pour transmettre les messages toujours oraux. « Elles ont été des maillons indispensables » souligne Raymond.

Vague d'arrestations et départ pour les camps

Le 14 juillet 1944, Robert Pichon est arrêté à Châteaurenard par la gendarmerie française, pour propagande communiste. Il est transféré à Montargis, puis à Compiègne et au camp de Neuengamme. Cette interpellation fait suite à la vague d'arrestations contre « les terroristes » ordonnée par la Préfecture d'Orléans. Raymond ne reverra plus son frère. « Ce n'est qu'en 1946 ou 1947 » précise-t-il, « lors d'un pèlerinage au camp de Neuengamme, que je découvris où il repose. Alors que je m'attardais devant une fosse commune de 1800 corps, mes yeux se sont posés sur un nom : Robert Pichon, mon frère ! ». On imagine alors l'émotion qui l'envahit. D'ailleurs, à cette évocation, aujourd'hui encore, ses yeux s'emplissent de larmes. On perçoit alors beaucoup mieux le temps qu'il aura fallu à ceux et celles qui sont revenus des camps de la mort, et leurs difficultés, pour témoigner.

À l'heure où chaque jour en Syrie, en Palestine et ailleurs on assassine femmes, enfants, citoyens, souvenons-nous et agissons pour éradiquer ces exactions. À l'heure où l'extrémisme gagne du terrain aux quatre coins de l'Europe, souvenons-nous qu'il y a eu des hommes et des femmes qui ont résisté pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre et penser librement.

B.Taleb

Une route de l'espoir pour Manon atteinte du syndrome d'Ehlers-Danlos

Une balade de motards de 135 kilomètres est proposée dimanche 27 avril, à partir de 8 heures, au lac de Chalette pour financer la recherche pour l'association des malades du syndrome d'Ehlers-Danlos (AMSED Génétique), maladie rare des tissus conjonctifs et du collagène.

Ainsi que nous l'avions évoqué dans votre magazine Chalette Place Commune de décembre 2013, la Chalettoise Manon Bourguignon, élève en classe de première au Lycée en forêt de Montargis, souffre depuis quatre ans d'une maladie génétique orpheline très handicapante : le syndrome d'Ehlers-Danlos. La vie de Manon a basculé en 2009 quand, scolarisée au collège Pablo-Picasso de Chalette, elle se luxa un doigt puis un autre membre. Elle apprend alors quelques mois plus tard qu'elle est atteinte du syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie génétique rare et orpheline touchant le collagène et impliquant un risque de luxation des membres, voire de paraplégie.

Aujourd'hui, la jeune fille est immobilisée la majorité de son temps dans un fauteuil roulant électrique et elle a besoin d'une aide en permanence pour effectuer les tâches de la vie quotidienne. Par ailleurs, Manon fait partie de l'association AMSED Génétique dont le but est de financer la recherche pour soigner les malades. Après son témoignage le 16 septembre 2013 dans l'émission « *Toute une histoire* » sur France 2 présentée



Manon en compagnie de Laura Flessel

par Sophie Davant, Manon a reçu de nombreux messages de soutien. Et aujourd'hui, les motards du Loiret ne sont pas insensibles à sa cause puisqu'ils ont décidé de se mobiliser pour elle.

Le soutien des motards du Loiret à Manon

C'est ainsi que les motards proposent d'apporter leur aide en ce printemps en organisant une route de l'espoir. Ils rouleront pour Manon dans le département le 27 avril prochain sur un circuit de 135 kilomètres afin de récolter des fonds pour l'association. Le départ est prévu à 8 heures au lac de Chalette, avec un point de ravitaillement sur le parcours, et l'arrivée aura lieu à 12 heures 30 au Centre de loisirs Aragon de Chalette où il y aura possibilité de se restaurer en toute convivialité. Bien

entendu, les malades atteints du syndrome d'Ehlers-Danlos seront présents à cette initiative.

Que vous soyez motard ou non, votre participation à cette journée d'action pour soutenir les malades atteints du syndrome d'Ehlers-Danlos est la bienvenue. Vous pouvez vous inscrire à cet événement en contactant le 06.79.51.39.12. Tous les fonds récoltés lors de cette journée serviront à financer la recherche : le projet «Espoir».

Pour plus d'informations sur cette maladie génétique, rendez-vous sur le site Internet www.amsed-genetique.com ou bien contactez l'association par courriel : antenne.loiret@amsed-genetique.com ou par téléphone : 06.88.74.08.66.

Déborah Creff



Pour la défense des locataires La C.N.L. se renforce

Consciente des grandes difficultés des locataires et en partenariat avec la Ville, la C.N.L. a recruté Frédéric Chupau. L'association sera mieux armée pour répondre aux demandes croissantes tout autant à Chalette que dans l'agglomération.

Des moyens pour agir

Président de l'amicale de la C.N.L. du Lancy et syndicaliste, Frédéric Chupau connaît bien les problèmes des locataires. Nul besoin d'un temps d'adaptation pour exercer ses nouvelles fonctions : *développer l'association, suivre les dossiers, recevoir les locataires, étudier avec eux leurs difficultés, les orienter, les aider à trouver des solutions et les sortir, éventuellement, de leur isolement.* Il pourra aussi accompagner les locataires lors des états des lieux et dans les démarches administratives avec les bailleurs sociaux. Bien évidemment, ce salarié agit et agira avec les adhérents de l'association pour le développement de logements sociaux dans la ville ; il entretient des liens étroits avec le Centre Communal d'Action Sociale et intervient, lorsqu'il en est informé, lors des expulsions locatives. Concernant ce problème spécifique, Frédéric Chupau tient à préciser : « *N'hésitez pas à nous contacter dès les premières difficultés et, surtout, n'attendez pas d'être dans cette situation pour nous appeler ; ce n'est pas une honte de rencontrer des problèmes, et il est plus facile de trouver des solutions lorsqu'il n'y a qu'un seul retard de paiement. De plus, nous sommes facilement joignables* ». En effet, la C.N.L. tient

des permanences tous les mercredis :

- de 9h à 11h, 2 rue Marceau
- de 14h à 15h, Maison des associations
- de 15h30 à 16h30 à Vesines
- de 17h30 à 19h, 1 G, rue André-Gide

Tél: 06.80.50.89.19. Il ne faut pas hésiter à s'y rendre ou à téléphoner, ne serait-ce que pour un conseil.

Mais au fait, la C.N.L. c'est quoi ?

Comme nous le précise Frédéric, la C.N.L. intervient sur différents points. D'une part, elle défend le droit au logement pour tous, un grand service public du logement, une démocratie et une citoyenneté véritables dans l'habitat (démocratie participative). Elle agit pour un mieux-vivre dans les quartiers avec un environnement de vie agréable et adapté. D'autre part, comme organisation de consommateurs, elle est attachée au maintien ou au retour dans le secteur public des services de l'eau, de l'électricité, du gaz, du téléphone et des transports. Elle s'oppose avec les élus chalettois, les citoyens et les locataires aux saisies et expulsions, aux hausses de loyers et de charges, à la ségrégation sociale et spatiale, à l'habitat insalubre. Et Frédéric de préciser : « *Pour la C.N.L. le droit au logement pour tous signifie que tous les habitants d'une ville*



Mobilisation de la C.N.L. et des élus contre une expulsion

doivent pouvoir trouver un logement correspondant à leurs besoins et répondant à des normes de qualité dignes de notre époque. Tout le monde doit avoir le choix entre location et accession à la propriété, le loyer ou la mensualité de remboursement devant être compatible avec les revenus des ménages ».

Enfin, la C.N.L. estime qu'un réel droit au logement pour tous ne peut s'exercer que sous certaines conditions, à savoir : « *la reconnaissance du logement comme question nationale prioritaire, le refus de la loi du marché (responsable, du fait de la pénurie, de mensualités élevées), la nécessité d'un engagement financier important de l'État pour rattraper les retards, le recours à l'aide à la pierre, le développement du secteur social du logement garant de la solidarité nationale, l'obligation, pour toutes les collectivités locales, d'accueillir du logement social sur leur territoire, la participation des habitants à toutes les décisions qui les concernent, la reconnaissance des associations représentatives dotées des moyens nécessaires, et la reconnaissance du statut d'élu social.* »

B.Taleb



Rassemblement contre une expulsion. À gauche, Frédéric Chupau.

La C.N.L. en chiffres

- 70 000 adhérents
- 800 représentants élus au conseil d'administration des organismes H.L.M.
- 4 600 amicales

Du côté de la radio...

Deuxième soirée Label Tresp : quatre nouveaux groupes de la région Centre en lice

La deuxième soirée Label Tresp, organisée par Radio C2L en partenariat avec le Service culturel de la Ville, aura lieu le vendredi 18 avril au Hangar de Chalette avec quatre nouvelles formations de la région Centre.



Wild Dawn est un groupe orléanais composé de quatre musiciens. Le combo n'hésite pas à mélanger les influences de chacun pour fournir des compositions où se percutent le rock, le stoner, le metal et parfois même le blues et le punk. Véritable affamé de la scène, Wild Dawn s'acharne au maximum à chaque concert pour donner un show où s'allient puissance, dynamisme, mise en scène et complicité avec le public.



Marmouz garden est un groupe de Saint-Denis-en-Val comprenant sept musiciens, dont les influences se situent entre rock, ska, chanson et reggae. Avec ses textes à la fois légers et engagés, sa rythmique festive, leur premier album, «De grands gamins», a éclot au printemps 2013.



Yann Pierre corporation est un groupe orléanais de chanson française construit autour des textes de Yann-Pierre Méray, chansonnier aux compositions tranchées dans la langue de Molière - sauce piquante. La formation compte un chanteur/guitariste, un batteur et un bassiste.



Bewitch est une formation punk rock venant d'Amilly avec quatre musiciens, créée en 2009. Dans le Gâtinais, le groupe s'est déjà produit au Théâtre à Fontenay-sur-Loing ou encore au Lycée en forêt à Montargis.

Deborah Creff

Un « happy » entre Loire et Loing !

Radio C2L, en partenariat avec le ciné Belman, a tourné le mois dernier un grand flash mob « happy entre Loire et Loing » au son du tube de Pharell Williams à travers l'agglomération montargoise. Plus de 500 villes dans le monde ont déjà participé à cet événement.



Dossier / Retour sur les élections municipales

Faisant suite à la victoire, dès le premier tour des élections municipales, de la liste « Ensemble pour Chalette », le nouveau Conseil municipal s'est réuni samedi 29 mars avec, comme unique ordre du jour, l'élection du maire et des adjoints.

Aussitôt élu maire, Franck Demaumont s'est adressé aux élus et à la population. Voici l'essentiel de son intervention.

« Je remercie les Chalettois qui nous ont renouvelé leur confiance en élisant dès le premier tour la liste « Ensemble pour Chalette ».

Je remercie également le Conseil municipal qui vient de me renouveler sa confiance et de me confier la tâche immense de poursuivre l'action engagée pour continuer à faire de Chalette une ville où il fait bon vivre.

La tâche sera rude tant les nuages s'accumulent au-dessus de nos collectivités locales.

Chalette est une ville ouvrière, une ville de travailleurs, venus, depuis des générations, du monde entier. Il y a beaucoup de souffrance dans les familles où sévissent le chômage, la précarité et les bas salaires. Il y a de la colère dans la jeunesse qui subit de plein fouet l'échec scolaire, l'absence de perspective en matière de formation et d'emploi.

Pire ! Une partie de la jeunesse se sent rejetée, discriminée, par une République qui n'est pas à l'écoute de ses enfants... »

Concernant la nouvelle équipe majoritaire, le Maire a tenu à préciser « qu'elle sera forte de l'unité qu'elle a su construire avec l'ensemble des forces de gauche et de progrès. Forte de citoyennes et citoyens décidés à prolonger dans un investissement municipal leur engagement associatif, syndical, politique, au service de leur Ville. »

Ensuite, il a rappelé que « les Chalettois ont validé notre programme municipal » et « qu'il sera notre guide pour

les six années à venir. Programme autour de la réussite éducative et de la prise en compte de la jeunesse, solidaire en direction des familles et des retraités. Programme de développement autour du logement, du droit à la santé, à la culture, aux pratiques sportives, respectueux de l'environnement. »

Et de préciser « qu'il s'appuie sur un service public qui assure l'égal accès de tous, sur tout le territoire, à des services utiles pour la vie de tous les jours qu'il faudra défendre... Ce programme s'appuie sur des valeurs et sur une démarche : cette démarche, c'est le « Vivre ensemble », dans une citoyenneté active. Un « Vivre ensemble » empreint d'exigences fortes en matière de solidarité, d'humanisme et de laïcité. »

En conclusion, le Maire a tenu à souligner que « la majorité municipale travaillera dans la transparence des débats et à l'écoute de l'opposition laïque et républicaine. Et face aux discours qui veulent opposer les plus jeunes aux plus anciens, ceux qui travaillent à ceux qui sont privés d'emploi, les salariés du privé à ceux du public, les Français dit de souche à ceux ne qui ne le sont pas, les élus majoritaires n'accepteront pas le communautarisme et combattront les replis identitaires qu'ils soient ethniques ou religieux. En un mot, nous réaffirmons à chaque instant les valeurs de liberté, égalité, fraternité dans une République laïque et sociale ».



Un public nombreux lors de l'installation du nouveau Conseil municipal

Présentation du nouveau Conseil municipal

Liste majoritaire « Ensemble pour Chalette »

- Franck Demaumont, maire

Les adjoints :

- **Éric Pépin**, 1^{er} adjoint en charge du personnel, des affaires économiques, de la Cellule de veille économique, des nouvelles technologies.
- **Christophe Rambaud**, 2^{ème} adjoint aux sports, au commerce et au tourisme.
- **Laurianne Delaporte**, 3^{ème} adjointe aux relations publiques, à la coopération intercommunale, au jumelage.
- **Chantal Clément**, 4^{ème} adjointe aux affaires sociales et à la mise en œuvre d'un Agenda 21.
- **Musa Öztürk**, 5^{ème} adjoint à l'urbanisme, aux affaires foncières et aux relations avec les bailleurs.
- **Marie-Madeleine Heugues**, 6^{ème} adjointe aux affaires scolaires.
- **Mamoudou Bassoum**, 7^{ème} adjoint à l'enfance et à la jeunesse.
- **Christine Lander**, 8^{ème} adjointe à la vie associative, à la démocratie participative, aux relations avec les communautés étrangères, à la Culture de paix.
- **Liliane Berthelie**, 9^{ème} adjointe aux affaires culturelles.

Les conseillers municipaux délégués :

- **Jacques Lalot**, aux travaux.
- **Claire Prioux**, aux retraités et personnes âgées.
- **Christian Berthier**, à la sécurité, à l'accessibilité et aux E.R.P. (Établissements Recevant du Public).
- **Espérance Patureau**, à l'environnement et au cadre de vie.
- **Atif Khalid**, aux attributions de logements.
- **Hiba Pruneau**, à la petite enfance.

Les Conseillers municipaux de la majorité municipale :

- **Kasim Balaban**
- **Mario Tavares**
- **Sema Cinar**

- **Yolande Vals**
- **Cyril Bonnin**
- **Pauline Gallina**
- **Maher Ben Azzouz**
- **Eulalie Lama**
- **Boubacar Ba**
- **Asma Manai-Ahmadi**

Les conseillers municipaux de l'opposition municipale :

Liste « Mieux vivre à Chalette »

- **Michèle Périers**
- **Radoslaw Pacan**

Liste « Front National »

- **Annette Morand**
- **Jean-Pierre Caché**
- **Catina Tedesco**
- **Dominique D'Hayer**

Liste « Unicité »

- **Halit Sumar**

Les élus communautaires qui siègeront à la Communauté d'Agglomération :

Pour la majorité municipale : Franck Demaumont, Éric Pépin, Christophe Rambaud, Laurianne Delaporte, Chantal Clément, Musa Öztürk, Marie-Madeleine Heugues, Liliane Berthelie

Pour l'opposition : Annette Morand



Le Conseil municipal des enfants présent à l'élection du maire et des adjoints



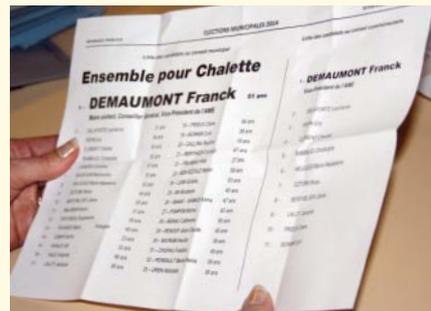
La foule en liesse lors de la proclamation des résultats



Le Maire entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux délégués

Analyse du résultat de l'élection municipale du 23 mars 2014

Avec près de 54 % des suffrages exprimés la liste « Ensemble pour Chalette » conduite par Franck Demaumont a été élue dès le premier tour, le 23 mars dernier.



La liste vainqueur « Ensemble pour Chalette »

Voici les premiers enseignements de cette élection qui a passionné les Chalettois durant plusieurs mois.

Une progression sensible du nombre d'inscrits sur les listes électorales dans la commune de 2001 à 2014, lequel augmente de 730, passant de 6810 électeurs en 2001 à 7540 en 2014, soit une hausse de près de 10,3 %.

Une progression limitée de l'abstention. Si l'on compare les données de la progression de l'abstention, particulièrement dans les villes populaires, nous notons que les Chalettois se sont bien déplacés pour aller voter. Le nombre d'abstentionnistes progresse néanmoins de 490, passant de 2731 en 2001 à 3221 en 2014. Il convient toutefois de ramener cette hausse à la progression du nombre d'électeurs dans la commune.

Une relative stabilité du nombre de bulletins blancs et nuls qui passent de 194 en 2001 à 184 en 2014.

Une participation relativement élevée comparée à celle des communes voisines. Elle retrouve son niveau de 2001 avec 57,28 %.

La liste de rassemblement des forces de gauche et de progrès « Ensemble pour Chalette » recueille 2220 voix contre 2447 voix en 2001. Rappelons qu'elle avait recueilli 2909 voix en 2008 mais était seule en compétition. La liste conduite par Franck Demaumont l'emporte donc dès le premier tour, ce qui est à souligner compte tenu du contexte national et de

l'amertume des électeurs de gauche à l'égard des politiques nationales conduites par l'actuel gouvernement. Avec près de 54 % des suffrages exprimés face à trois listes adverses, les élus de la liste « Ensemble pour Chalette » peuvent être satisfaits d'un large rassemblement des Chalettois autour de leur programme et des valeurs qu'ils auront à cœur de faire vivre.

Concernant la liste présentée par Michèle Périers, par rapport à 2001 où l'U.M.P. avait recueilli 687 voix, elle recueille cette fois-ci seulement 624 suffrages, soit une baisse de 63 voix. Avec 15,09 % des suffrages exprimés, l'U.M.P. locale n'a pas réussi à capter tous les électeurs de droite qui, pour une grande part, se sont portés sur la candidate du Front National incarné par Annette Morand. La progression du Front National, de 245 voix par rapport à 2001, doit inquiéter tous les républicains.

Enfin, la liste Unité conduite par Halit Sumar a obtenu 295 voix, provenant pour l'essentiel des quartiers de Vésines et de la Pontonnerie. Cette liste, que nous pouvons qualifier de communautariste du fait de sa faible diversité sociale et culturelle, interpelle les progressistes qui sont déterminés à faire vivre les valeurs républicaines, et en particulier la laïcité, pour reprendre l'expression de nombreux élus du nouveau Conseil municipal.

Bruno Ballu

ELECTION MUNICIPALE du 23 mars 2014

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS :			A OBTENU		A OBTENU		A OBTENU		A OBTENU			
			ET	EXPRIMES	NULS	Liste conduite par Franck DEMAUMONT	%	Liste conduite par Annette MORAND	%	Liste conduite par Halit SUMAR	%	Liste conduite par Michèle PERIERS	%		
Hôtel de Ville	684	360	52,63	5	1,39	355	98,61	231	65,07	61	17,18	21	5,92	42	11,83
Maison des Arts	562	355	63,17	20	5,63	335	94,37	197	58,81	67	20,00	8	2,39	63	16,81
Centre Louis Aragon	655	386	58,93	25	6,48	361	93,52	187	51,80	73	20,22	9	2,49	92	25,48
Restaurant Scolaire du Lancy	769	446	58,00	25	5,61	421	94,39	209	49,64	132	31,35	21	4,99	59	14,01
Collège Pablo Picasso	550	338	61,45	11	3,25	327	96,75	152	46,48	111	33,94	15	4,59	49	14,98
Ecole Maternelle Cosson	756	478	63,23	28	5,86	450	94,14	177	39,33	188	41,78	19	4,22	66	14,67
Foyer Jacques Duclos	1085	608	56,04	27	4,44	581	95,56	347	59,72	77	13,25	92	15,83	65	11,19
Ecole Primaire Moineau	945	535	56,61	17	3,18	518	96,82	264	50,97	115	22,20	43	8,30	96	18,53
Salle de Quartiers	861	502	58,30	14	2,79	488	97,21	252	51,64	135	27,66	26	5,33	75	15,37
Ecole Primaire Pierre Perret	673	311	46,21	12	3,86	299	96,14	204	68,23	37	12,37	41	13,71	17	5,69
TOTAL	7540	4319	57,28	184	4,26	4135	95,74	2220	53,69	996	24,09	295	7,13	624	15,09

Un concert couleur « country » avec Sanseverino à la Fête de Chalette le 21 juin !

Après Camélia Jordana et l'Orchestre de Barbès, Sanseverino est la tête d'affiche de la prochaine Fête de Chalette le samedi 21 juin à la base de loisirs du lac. Sur scène, il présentera les musiques de son dernier opus, *Honky tonk*, dans lequel il explore gaiement le style country de façon rythmée et festive. Rencontre avec l'artiste...

C.P.C. : Après avoir démocratisé la musique manouche et sillonné les routes sous de multiples formes, vous revenez avec un cinquième album, *Honky tonk*, qui met plus l'accent sur la musique country.

Sanseverino : Je pars en effet à l'assaut des oreilles amatrices de musique country, plus particulièrement de bluegrass qui est un mélange de folk celtique et de blues. J'affectionne toujours autant les rythmes entraînants et l'humour décalé, comme on peut le constater avec le premier titre de l'album *Freddy*. Pour le concert en juin à Chalette, j'ai prévu de faire découvrir au public les chansons de cet album mais, bien entendu, j'entonnerai aussi mes anciens morceaux.

C.P.C. : Vous reprenez dans cet album en duo avec Jeanne Cherhal un titre du chanteur libertaire montargois François Béranger, « Le vieux », qui a connu une forte notoriété dans les années 70.

Sanseverino : C'est le deuxième titre dans mes disques que je reprends de François Béranger mais j'en ai chanté une quinzaine dans mes concerts. Nous avons aussi fait quelques concerts ensemble. Dès que j'en ai l'occasion, j'aime lui rendre hommage car c'était un homme entier, autodidacte, libertaire, et l'un des symboles de l'après mai 68. Longtemps mis à l'index par les médias, il a su mener une carrière parallèle en ralliant un public fidèle et sensible à ses révoltes contre les injustices.



C.P.C. : Sanseverino, où trouvez-vous l'inspiration pour l'écriture de vos textes ?

Sanseverino : Je cherche l'inspiration plus que la trouve. Je n'ai jamais de sujet prédéfini. Je me mets devant un cahier et je peux y passer la journée. Ma source d'inspiration, c'est le stylo et après cela vient tout seul plus ou moins rapidement. J'écris des phrases et cela m'emmène au bout d'un moment sur un thème.

C.P.C. : Votre plus beau souvenir sur scène ?

Sanseverino : Mon plus beau souvenir, c'est aussi le plus ancien : il s'agit de la première fois où j'ai joué à l'Olympia avec mon premier groupe, *Les voleurs de poules*. Je n'avais ja-

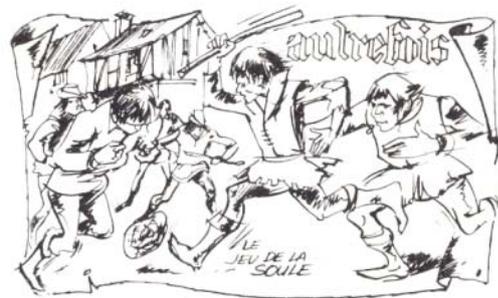
mais joué jusque-là devant autant de monde : plus de 2500 personnes étaient présentes. C'était beaucoup d'adrénaline et un grand moment d'émotion.

Déborah Creff



Sports et loisirs

Du 22 avril au 2 mai, des vacances de printemps dynamiques



Durant ces congés scolaires, les différents services municipaux, centres de loisirs, sports, jeunesse... proposent une pléiade d'activités. Petit tour d'horizon.

Au Centre de loisirs Louis-Aragon, le thème sera sportif.

- Les enfants de 6 ans/ 7 ans iront à la découverte des anciens sports (crosse, soule : ancêtre du rugby, tir à la corde, course de chars...)
- Ceux de 8 ans, inventeront de futurs sports (foot-tennis, foot-golf, aqua-volley...).
- Ceux de 9 ans et plus partiront à la découverte des sports modernes : pétéca (mélange de badminton et de volley-ball), judo, taekwondo, football, rugby...

A cela s'ajouteront pour tous, différentes sorties : piscine, gymnase, forêt, lac, grands jeux...

Au centre de loisirs Georges-Cosson, pour les enfants de 3 à 6 ans, c'est la faune et la flore qui seront au cœur des nombreux ateliers.

Depuis la Maison de la Nature et de l'Eau : découverte du monde des insectes, exploration de la forêt, ses arbres et ses animaux. En outre, plusieurs sorties sont programmées dont une au Parc floral

d'Orléans-La-Source, sans oublier les activités sportives tant en gymnase qu'à la piscine...

Le Service des sports sera ouvert du mardi 22 au vendredi 25 avril. Il sera proposé un stage «Bouge Ados» pour 12 jeunes de 11 à 14 ans – de 9h à 17h30. Une semaine 100% sportive avec du paddle, du football, du judo, de la randonnée ainsi que de la gymnastique...

Pour les jeunes de 11 à 17 ans le Service Municipal de la Jeunesse sera présent salle du Château-Blanc et proposera la création d'un spectacle avec une présentation programme pour le 28 juin. Les différents ateliers de théâtre, de danse, de création de costumes et de décoration devraient permettre à de nombreux jeunes de s'initier aux pratiques artistiques. Le SMJ proposera également des ateliers informatique ainsi que des activités et jeux sportifs : du foot en salle à Orléans avec une participation à l'Urban Foot.



Quatre tournois (féminines 12/17 ans, masculins 12/13 ans et 14/15 ans). Et enfin, 8 jeunes de 11 à 13 ans partiront une semaine en Turquie pour un séjour à Nilüfer.

Inscriptions : au Service enfance scolaire en mairie. Téléphone : 02.38.89.59.00
Les jours et horaires d'inscription : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12 h.
Période d'inscription : du 7 avril au 16 avril 2014.

P.Avezard

Lecture spectacle

« L'homme qui rit » ⁽¹⁾ de Victor Hugo

vendredi 25 avril, à 19 heures 30, à la Médiathèque

Lorsqu'il publie le livre en 1869, Victor Hugo le présente comme le roman de l'aristocratie, premier volume d'une trilogie consacrée à une histoire de la Révolution que « Quatre-vingt-treize » achèverait. Ce livre sombre dénonce bien en effet le despotisme de l'aristocratie. Mais si « L'homme qui rit » est une méditation historique et métaphysique, c'est aussi une œuvre foisonnante et baroque. Avec cette histoire, Hugo nous donne à réfléchir sur la misère et sur le peuple, sur l'amour et sur le désir, aussi bien que sur le mal. Ce vendredi 25 avril, la Médiathèque vous invite à découvrir ou redécouvrir l'œuvre de ce grand écrivain que fut Victor Hugo et vous convie à embarquer dans la roulotte de la compagnie

Gaf'Alu pour cheminer à la rencontre des personnages clefs de l'histoire. Nul doute que cet « Homme qui rit » ne vous laissera pas indifférent(e).

Synopsis :

Lionel Janon, le narrateur, relate l'histoire de Gwynplaine, ce jeune enfant mutilé, mi-monstre mi-humain, exposé de foire en foire pour le plaisir et la distraction des grands de ce monde. Après avoir échoué sur une plage, il sera recueilli par Ursus, le philosophe-misanthrope et Homo le loup avec son amie Déa trouvée dans les bras de sa mère alors que cette dernière vient de mourir. Tout va changer dès leur arrivée à Londres. Gwynplaine devient Lord, sans oublier d'où il vient, au contraire de ses confrères qui nient la misère du peuple. Gwynplaine se bat contre l'injustice mais

devra se rendre à l'évidence : il n'est pas entendu.

B.Taleb

⁽¹⁾ « L'homme qui rit » est l'une des dernières œuvres de Victor Hugo, peut-être la plus humaniste, certainement la plus étrange et la plus engagée. Innovant, ce livre préfigure l'arrivée des surréalistes.



Illustration de L'homme qui rit, de Morvan et Delestret, édition Delcourt

Les 21 et 22 juin, Chalette en fête

Les 21 et 22 juin prochains, les Chalettois et les habitants de l'agglomération sont invités à venir déambuler dans les allées de la Fête de Chalette pour célébrer, entre autres, l'avènement de l'été. Placé, cette année, sous le signe du « vivre ensemble et de la paix », ce rendez-vous convivial et festif revêtira une fois de plus ses habits de fête populaire et familiale.

Une fête aux couleurs de Chalette

On y retrouvera, comme de coutume, plus de trente associations diverses installées dans des stands bigarrés qui présenteront leurs activités et leurs spécialités culinaires, l'espace enfance avec ses structures gonflables, un mur d'escalade et des Légos géants, les services municipaux et bien évidemment le stand de la Ville où l'on pourra rencontrer les conseillers municipaux et faire connaissance avec les nouveaux élus. Enfin, nouveauté 2014, « le village des sports » s'implantera sur la fête permettant ainsi aux visiteurs de découvrir les diverses disciplines que l'on peut pratiquer dans la commune.

Culture, musiques, rencontres, découvertes

La culture tiendra également, comme chaque année, une place de choix. Au programme, une conférence-débat animée par Charles Silvestre ⁽¹⁾ qui présentera son livre « Jean Jaurès le pacifiste », une exposition sur Jean Jaurès, la présence de la médiathèque, une prestation de l'orchestre à l'école, les concerts avec le groupe vainqueur du Label

Tremp 2013, Nothing, no Sign, les deux finalistes du Label Tremp 2014 et Sanseverino, sans oublier bien évidemment les « Croqueurs de pavés » qui présenteront leur spectacle et animeront pendant les deux jours des ateliers cirque.

Bien évidemment, si la soif et la faim surviennent, des stands aux spécialités diverses accueilleront les gourmands et les gourmets. Enfin, comme l'an passé et grâce à un partenariat avec Amelys, une navette de bus permettra aux habitants sans moyens de transport d'être amenés gratuitement jusqu'à l'esplanade de la fête et reconduits dans leur quartier, y compris après la fin du concert de Sanseverino le samedi soir.

Nous reviendrons plus en détail sur cette fête dans un prochain numéro de Chalette Place Commune, mais d'ores et déjà les 21 et 22 juin sont des dates à noter sur les agendas.

B. Taleb

(1) *Journaliste, secrétaire national des Amis de l'Humanité. On lui doit notamment : La Victoire de Jaurès (Privat SAS, septembre 2013) qui fait suite à son premier essai : Jaurès, la passion du journaliste (Le Temps des Cerises, 2010). Charles Silvestre donne également des conférences à la demande, dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18, sur les traces de Jaurès.*

État civil :

NAISSANCES

SUMAR Alija
MASKEEN Hassan
HOUCINE Yaçin
PERRY AURE Alicia
DASSONNEVILLE Djoulia
DASSONNEVILLE Farrel
YERLIKAYA Rumeysa
PERREAU Faustine
ZOUNGOULA Osielle
SAKIZLI Mehmet
COELHO Liam
ARKOUB Amel

MARIAGES

HASSAR Tarik et MOUEDDEN Bouchra
AIT HADI Boujma et MARCHAND Emilie
TURSUN Hakan et KAHRIMAN Aysel
SERT Ersin et KUZLAK Emine

DECES

LÉVY Stephan
BÉDY Robert
SALES ép POIRMEUR Françoise
BARRIER Vve MANTEAU Jeanne
LECLAND Jean
DESCHAMPS Jean
MICHAUD Vve BOUZIAT Raymonde
DE FREITAS LIMA José
THIRIOT ép REMY Yvette
GAYE Christelle



Les bénévoles des associations, acteurs de la Fête de Chalette

L'Orléanais Jean Zay entre au Panthéon

Le Président de la République, François Hollande, a officialisé vendredi 21 février l'entrée officielle de quatre nouveaux pensionnaires au Panthéon, sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris. Il s'agit de figures de la Seconde Guerre mondiale, Geneviève De Gaulle, Germaine Tillion, Pierre Brossolette et l'Orléanais Jean Zay. Retour sur le parcours de ce dernier.



Jean Zay

Jean Zay, issu d'une famille juive originaire de Metz, est né à Orléans le 6 août 1904. Il suit des études au Lycée Pothier où il fonde un journal lycéen et obtient un prix de composition de littérature française puis de philosophie. Pour financer ses études de droit, il devient clerc d'avoué et secrétaire de rédaction au «*Progrès du Loiret*». En avril 1925, il fonde une revue littéraire orléanaise, «*Le Grenier*», qui deviendra plus tard «*Le Mail*», en compagnie de quelques amis, proches du radicalisme centriste, notamment René Berthelot (futur directeur du Conservatoire national de musique d'Orléans) et Roger Secrétain (futur fondateur de «*La République du Centre*» et plus tard maire d'Orléans proche du gaullisme). Avocat en 1928, Jean Zay s'inscrit ensuite au barreau d'Orléans.

L'engagement politique

Jean Zay commence très tôt à s'engager en politique en rejoignant le Parti Radical et la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, puis il est élu député du Loiret à 27 ans. Il est à ce moment-là le plus jeune député de France. Par la suite, le Parti Radical va se rapprocher du Front Populaire jusqu'à fusionner. Il sera alors nommé sous-secrétaire d'État par Albert Sarraut pour la Présidence du Conseil, avant de devenir ministre de l'Éducation et des beaux-arts en 1936, où il met notamment en œuvre la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans ainsi que l'interdiction du port d'insignes religieux ou politiques à l'école. Léon Blum disait du ministre orléanais que «*tout en lui respirait la noblesse de la pensée, le désintéressement, la loyauté, le courage et l'amour du bien public*».

La Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale

En 1939, Jean Zay démissionne pour rejoindre l'armée française avec laquelle il ira en mission dans le but de défendre la République. Mais par la suite, le gouvernement de Vichy le dénigre en orchestrant notamment une campagne propagandiste contre l'ancien ministre. Jean Zay est emprisonné en juin 1940 à la prison militaire de Clermont-Ferrand pour «*désertion devant l'ennemi*». Jugé et condamné à la déportation à vie, il est emmené à la maison d'arrêt de Riom en Auvergne en 1941. En 1944, trois miliciens viennent le chercher et l'assassinent dans un bois de l'Allier à Molles. Son corps est retrouvé seulement deux ans plus tard en 1946 par des chasseurs. Jusqu'à présent, Jean Zay était enterré dans le cimetière communal de Cusset (Allier) mais aujourd'hui, grâce à son engagement lors de la Seconde Guerre mondiale, il rejoint avec Geneviève De Gaulle, Germaine Tillion et Pierre Brossolette les 73 personnalités inhumées au Panthéon, telles Jean Moulin, Aimé Césaire ou Marie Curie.

Déborah Creff

Jean Zay en quelques dates

- 6 août 1904 :** Naissance de Jean Zay à Orléans.
- 1925 :** Jean Zay rejoint le Parti Radical.
- 1932 :** Jean Zay devient le plus jeune député du Loiret et de France à l'âge de 27 ans.
- 1936 :** Jean Zay est nommé ministre de l'Éducation nationale.
- 1939 :** Jean Zay rejoint l'armée française.
- 1940 :** Jean Zay est d'abord incarcéré à la prison militaire de Clermont-Ferrand puis à la prison de Riom en Auvergne.
- 10 juin 1944 :** Assassinat de Jean Zay par des miliciens français à Molles dans l'Allier.
- 2014 :** Jean Zay rejoint, grâce à son engagement, les grands hommes inhumés au Panthéon.

A l'affiche

LE LA 432 LES CHICHE CAPON

MARDI 8 AVRIL 2014 À 20H30

AU HANGAR

Le LA 432 c'est le LA universel. Le LA, la note, qui résonne dans tout l'univers, en écho au big bang ! Après le fameux Oliver Saint John Goguerty qui triompha aux Béliers cet été à Avignon voici revenir les Chiche Capon avec leur quatrième opus : le LA 432 ! Avec ce spectacle dédié à la musique, les Chiche



Capon retrouveront-ils leur harmonie ? On peut émettre quelques bémols de circonstance tant ces quatre-là nous ont habitués au meilleur du pire ! La véritable musique est le silence et toutes les notes ne font qu'encadrer ce silence.

Mais comme disait Hugo : La musique c'est du bruit qui pense. Et là on a toutes nos chances ! Que tu sois majeur ou mineur, viens Chicher au rythme syncopé de ces 4 zozos.

« Un spectacle intelligent pour les gens qui ne veulent pas réfléchir ! »

MATHIEU ROSAZ CHANTE BARBARA

VENDREDI 11 AVRIL 2014 À 20H30

AU HANGAR

La chanson française célébrée avec le prodige Mathieu Rosaz qui chante Barbara comme personne... Né en 1975, Mathieu Rosaz fait ses premiers pas professionnels aux Studios Alice Dona. Par la suite Mathieu prépare son premier vrai tour de chant qu'il construit avec des chansons de Maurice Fanon et de Barbara, entre lesquelles il introduit ses premières compositions. Déjà, Perlimpinpin est sa chanson fétiche. Il reçoit d'ailleurs, en septembre 1997, un télégramme de Barbara qui le soutient dans sa démarche.

« Rarement artiste aura aussi bien épousé l'univers de la Dame Brune et l'on sort de ce spectacle avec le bonheur d'avoir retrouvé la magie des chansons si singulières et si actuelles de Barbara. »



Brèves

Initiation aux chants d'oiseaux :

sortie le dimanche 13 avril – Rendez-vous à 9h à la Maison de la Nature et de l'Eau. Inscription recommandée : 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75.

Vide-grenier :

organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Camille-Claudel (Bourg) le dimanche 13 avril dans la cour de l'école élémentaire, de 8h 30 à 17h 30 – Accueil des exposants à partir de 6h. Conditions générales : 2 euros du mètre linéaire (minimum 3 mètres si véhicule) – Les exposants doivent se munir d'une pièce d'identité. Permanence téléphonique auprès de Sandra Bour au 02.38.98.75.25 avant 19h. Les places étant limitées, les réservations sont obligatoires. N.B. : les animaux ne sont pas autorisés.

Prochains Conseils municipaux :

- lundi 14 avril 20h30 - représentations aux différents organismes et commissions
- lundi 28 avril 20h30 - vote du budget

Ludothèque :

- après-midi ludique personnes âgées mardi 15 avril de 14h à 16h
- soirée jeux vendredi 18 avril de 19h à minuit

Avocat conseil :

prochaine permanence le mercredi 23 avril, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Atelier des parents et des enfants :

animations à vivre ensemble en famille du vendredi 18 avril au vendredi 25 avril :
- vendredi 18 avril, soirée mamans 19 h 45 à 22 h – zumba – collation après la séance (chacune apporte amuses bouches) – Inscription obligatoire lundi 14, mercredi 16 et jeudi 17 avril de 10 à 12 h à la salle de quartier de la Pontonnerie. Tél. 02.38.89.23.94 – tarif 2 euros
- mardi 22, mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 avril : ateliers création de 10 h à 12 h
- jeudi 14 avril : sortie accrobranches No limite aventure à Conflans-sur-Loing – Inscription obligatoire – tarif 2 euros
- vendredi 25 avril : pique-nique au lac de Chalette de 12 h 30 à 16 h 30

Pour tout renseignement : Yamina Telitchko
Tél : 02.38.89.59.77 ou 38.89.23.94.

Email : yamina.telitchko@ville-chalette.fr

Médiathèque :

samedi 26 avril à 15h 30, spectacle pour enfants « Tombés du livre »

Foire aux particuliers du Bourg :

jeudi 29 mai de 8h à 18h autour de l'Hôtel de Ville, organisée par le Service municipal Vie des quartiers. Renseignements au 02.38.98.87.92 - Inscription à partir du 28 avril à la Maison des associations auprès d'Aurélia. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. 2 euros le mètre linéaire.